



Candidature au Grand Prix ESSEC du Commerce Responsable

Edition 2024.

Offre de produits et services développement durable.

Enseigne : OPTIC 2000 • Secteur d'activité : Optique • NAF : 4619A
Adresse : 5 avenue Newton - 78380 Clamart

Dossier déposé par l'entreprise **Optic 2000** via Isabelle GABACH CLOSET (Responsable de la communication RP et Corporate).

isabelle.gabach-closet@audioptic.fr - Tél. : 0628011976

Date de création initiale du dossier : 11 octobre 2023.

Initiative : REVUE, un programme pilote de seconde vie pour les lunettes

Date de l'initiative : juin à décembre 2023

Pitch

Optic 2000 et Lissac s'inscrivent dans une démarche de développement durable et responsable, visant à prolonger la durée de vie des produits. Les enseignes lancent REVUE pour répondre aux besoins des consom'acteurs tout en limitant l'impact de ses deux marques sur l'environnement.

Au-delà de la collecte et de la revente,

REVUE est un programme global basé sur 5 piliers :

- réparer les montures usagées
- remettre en état les montures d'occasion et les revendre
- redonner une chance aux précédentes collections
- redistribuer des lunettes à des associations
- recycler les montures non réparables

Critère 1 - Caractère innovant

Le contexte : Parce que le marché de la seconde main ne cesse de croître et qu'un des piliers de l'économie circulaire est la prolongation de la durée de vie des produits, Optic 2000 et Lissac mettent en place un programme concrétisant les engagements RSE : REVUE, un programme de seconde vie des montures

Revue est dans la continuité des actions RSE du groupement.

- Encourager la consommation responsable
- Prolonger la durée de vie des montures
- S'inscrire dans l'économie circulaire

Les freins rencontrés :

- Faire connaître la démarche auprès du grand public pour la collecte
- Mise en place de la collecte
- Réglementation des montures optique : La CNAM ne rembourse pas encore les montures optique de seconde main

Critère 2a - Mise en œuvre

Le projet a été initié par le Service Innovation / RSE / Veille du groupement Optic 2000 dirigé par Isabelle Plauch

- Quelles ont été les étapes clés de la mise en place ? Besoin de vous
- En amont : Veille tendances & concurrence + Entretiens clients + co-design parcours avec opticiens
- Identification des 5 piliers de REVUE
- Constitution d'un groupe projet avec un coordinateur projet
- Déroulés des parcours clients (collecte - vente & contour de l'offre) + conception identité + conception pop up store...
- Production des outils
- Formation des magasins pilotes
- Formation de l'équipe de vente Beaugrenelle

Quelle est l'ampleur de la mise en œuvre (nombre de collaborateurs, de sites, de produits concernés, partenariats impliqués, etc) ? Besoin de vous

- Toutes les directions ont été impliquées (com, achats, marketing, développement, juridique ...)
- 13 magasins pilotes + 1 magasin éphémère au centre de Beaugrenelle

Critère 2b - Communication

Quels moyens et quelles actions votre entreprise a-t-elle mis en place pour mobiliser et former les collaborateurs impliqués dans le projet ? Besoin de vous

- Temps dédié pour la mise en œuvre (groupe projet)
- Des sessions de collecte de lunettes de soleil ont été mises en place au sein du siège et ont permis de communiquer sur l'initiative auprès de l'ensemble du personnel

De quelle façon communiquez-vous autour de cette initiative en interne et en externe ? joindre un exemple de communication

- Interne
 - o Communication pendant les sessions de collecte (affiches/emails)
 - o Com sur totems digitaux
 - o Film à l'entrée salariés (sur le magasin éphémère)
 - o Pitch groupe projet en événement avec tous les salariés
 - o Rédaction de communiqué de presse
 - o Organisation de multiples interviews presse, TV, Radio du directeur général et d'opticiens
 - o Plusieurs posts sur les pages LinkedIn d'Optic 2000 et Lissac

Critère 3 - Impact et résultats

- 239 montures remises en état dans notre atelier à Clamart
- Près de 200 montures exposées sur le magasin à Beaugrenelle à l'ouverture (120 seconde main et 80 anciennes collections)

Résultats presse :

64 retombées presse

Dont 44 en presse écrite et web grand public :

Challenges / LSA / Le Parisien / Pleine Vie / Maxi / Femme actuelle / Ouest France / Les Echos / 20 minutes ...

Et d'autres à venir...

Et 20 en presse écrite et web presse professionnelle

OL Mag / Bien Vu / Acuité.fr / La Revue des opticiens / Vison'ère ...

14 retombées audiovisuelle :

TV (5) : 3 passages TV au JT de TF1 (Lissac / Optic 2000 (x2)) /

JT de France 2 / BFM Business

Radio (9) : plusieurs diffusions sur France Info (X3) / RTL (x 3) / Europe 1 / RMC / France Bleu

Comment cette initiative a-t-elle été perçue en interne et/ou en externe (clients, fournisseurs, consommateurs, partenaires etc.) ? Besoin de vous

- SALARIES : Une concrétisation forte de notre engagement « seconde vie » > fierté d'appartenance
- CLIENTS : offre attractive et mise en avant consommation responsable
- FOURNISSEURS : très bons retours, acceptation pour une très grande majorité de proposer leurs montures en seconde main
- OPTICIENS : cf sondage ci-dessous réalisé auprès de 36 opticiens Optic 2000 et Lissac
- Quelles ont été les pratiques modifiées suite à ce projet ? Besoin de vous
- Création et amélioration de nos process internes (process de remise état et réparation)
- Parcours en magasin (reprise d'anciennes montures incluse dans le parcours classique lors de la prise de besoins > permet au client de bénéficier de réduction sur achat en cours et permet à l'opticien de constituer un stock)
- Sensibilisation sur la fin de vie du produit auprès des opticiens leur permettant d'amener le sujet systématiquement auprès d'un client

Critère 4 - Vision

- Initiative en lien avec notre engagement RSE « seconde vie des produits » (un de nos piliers RSE)
- Généralisation (dans tous les magasins) en 2022 d'urnes de collecte d'anciennes paires de lunettes permettant le don de lunettes en bon état (aux populations précaires) et recyclage de celles en mauvais état
- 2023 > REVUE nous permet d'aller plus loin dans l'économie circulaire avec l'intégration du volet « seconde main » et « réparation » permettant de favoriser l'allongement de la durée de vie des produits

Annexes